

Manuel d'instructions et d'emploi POMPE INOX QUAD







SOMMAIRE

- 1) Avertissements
- 2) Données Techniques
- 3) Maniabilité / Transport / Emballage
- 4) Montage / Installation
- 5) Emploi prévu et imprévu
- 6) Instructions de service
- 7) Anomalies les plus fréquentes
- 8) Entretien / Réglage / Réparation
- 9) Déclaration de conformité
- ANNEXE

Caractéristique de fonctionnement de la pompe



1 - AVERTISSEMENTS

Le manuel d'instruction et d'emploi est partie intégrante et essentielle du produit et doit être livre a l'utilisateur et lu avec attention car il donne des indications pour ce qui concerne la sécurité d'installation, d'emploi et d'entretien

Garder avec attention le manuel pour toutes les consultations successives.

RENSON U2R ne sera pas responsable des inconvénients, ruptures ou incidents provoqués par le non-respect ou par l'inapplication des indications mentionnes sur ce manuel. Chaque opération de la machine pas mentionnée sur ce manuel d'instruction doit être considérée incorrecte ou impropre. Ne pas altérer l'installation électrique.

2 - DONNEES TECHNIQUES

| CHAMP D'EMPLOI | Débits jusqu'à 45 m ³ /h. Hauteur d'élévation jusqu'à 25 metres |
|--------------------------|--|
| TEMPÈRATURE MAXIMUM | 100 ℃ |
| PRESSION MAXIMUM | 5 bar |
| MOTEURS | De 4 à 7,5 HP 2800 tpm. Modéle enfermé pour ventilation extérieure, IP 55 régime continu; possibilité d'utiliser les moteurs ADPE. |
| MATÉRIEL CORPS DE POMPE | AISI 304/316 |
| MATÉRIEL COURONNE MOBILE | AISI 304/316 |
| ETANCHÉITÉ | Type mécanique rotatif |
| JOINT D'ÉTANCHÉITÉ | FPM, PTFE |

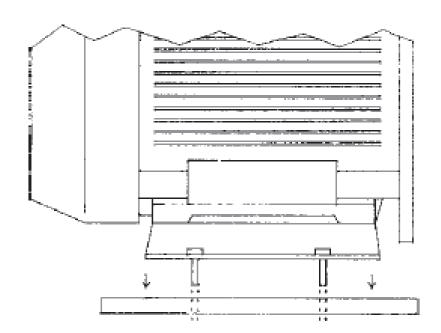


3 - MANIABILITE / TRANSPORT / EMBALLAGE



4 - MONTAGE / INSTALLATION

Pendant l'installation il faut vérifier le sens de rotation indiqué par une flèche placée sur le couvrehélice de ventilation du moteur. Au cas où la pompe serait fournie sans le chariot il faut vérifier le fixage d'écrous sur la bride du corps moteur comme mis en évidence par le schéma.





5 - EMPLOI PREVU ET IMPREVU

Cette pompe peut être utilisée pour le traitement des liquides inflammables et travailler dedans pièces à risque d'explosion ; dans ce cas il faut employer des moteurs de spécial exécution anatidéflagrante.

La pompe ne peut traiter des liquides à températures au-dessus de 100 °C, ni à pression audessus de 5 bar.

Dans le but d'éviter phénomènes de corrosion qui peuvent endommager le corps de pompe et par conséquent provoquer des pertes dangereuses de liquide, il est à conseiller d'éviter le pompage des liquides à haut risque de corrosion par rapport à l'acier utilisé pour la production de la Machine, c.a.d. :

Acide Chlorhydrique, Acide chlorhydriques dans toutes les concentrations, Chlorure d'argent, Acide fluorhydrique, Acide muriatique, Acide sulfurique, Acide bromhydrique, Antimoine et Aluminium coulés, Ammoniaque, Chlorure de soufre, etc.

POUR GARANTIR UNE HYGIÈNE ADAPTÉE, LA POMPE ET L'INSTALLATION DOIVENT ÊTRE VIDÉES ET LAVÉES APRÈS CHAQUE UTILISATION.

6 - INSTRUCTIONS DE SERVICE

AVANT DE METTRE LA POMPE EN MARCHE IL FAUT VERIFIER QUE :

- La position des manchons de succion et refoulement doit être telle que l'écoulement des liquides des extrémités à goulot ouvert ne cause aucun dommage aux gens ;
- S'il y a un chariot son positionnement doit être en plan pour garantir la stabilité de la machine en tenant compte aussi de légères vibrations de fonctionnement ;
- Si la machine est fournie sans interrupteur/câble/fiche il faut faire les raccordements électriques par le personnel professionnel spécialisé. La pompe doit être installée en vérifiant le sens de rotation indiqué par une flèche placée sur le couvre-hélice de ventilation du moteur. La pompe aspire avec tubulure vide et sans soupape de pied jusqu'à 5 mètres. Il est suffisant remplir le corps de pompe en utilisant l'une des deux goulots. Lorsque la pompe s'arrête, le corps de pompe est plein pour l'auto-amorçage successif. Selon le liquide traité LES SURFACES DU CORPS DE POMPE ET DU MOTEUR ELECTRIQUE PEUVENT JOINDRE DES TEMPERATURES JUSQU'A 100 °C

Le bruit aérien produit par la machine par rapport au niveau d'hauteur d'élévation est égal à :

| POMPE MODÈLE | HAUTEUR D'ÉLEVATION (m) | PRESSION ACOUSTIQUE (dBA) | | |
|--------------|-------------------------|---------------------------|--|--|
| QUAD | goulot libre | 84,1 | | |
| QUAD | max | 73,1 | | |

En cas de rupture des organes d'étanchéité au cours du fonctionnement des pertes du corps de pompe peuvent se produire ; lorsque des liquides particulièrement agressifs sont traités on conseille de prendre des précautions.



7 - ANOMALIES LES PLUS FREQUENTES

Les problèmes plus facilement vérifiables sont les suivants :

| PROBLEME | SOLUTION |
|--|---|
| Perte des organes d'étanchéité mécanique | Voir paragraphe 8 |
| Les performances de la pompe ne suivent pas les caractéristiques techniques du catalogue (Voir annexe) | Vérifier l'intégrité de la couronne mobile (par. 8); vérifier le correct dimensionnement des tubulures par rapport aux données techniques de la pompe (Annexe) |
| Le moteur ou bien les composantes électriques ne fonctionnent pas | Il faut contacter le personnel qualifié |

8 - ENTRETIEN / REGLAGE / REPARATION

Les opérations d'entretien peuvent se rendre nécessaires au cas d'anomalies de fonctionnement dues au :

Pertes des organes d'étanchéité mécanique ;

Mauvais fonctionnement causé par la rupture de la couronne mobile ;

Avant chaque intervention de ce genre au cas il serait nécessaire le démontage complet de la pompe, il faut procéder comme suite :

COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE;

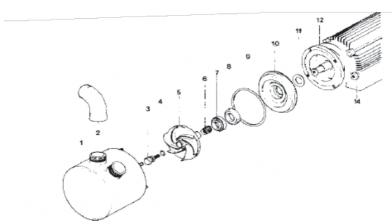
SI DES LIQUIDES PARTICULIEREMENT AGRESSIFS SONT TRAITES ON DOIT GANTER LES APPROPRIES GANTS DE PROTECTION ;

VERIFIER QUE LE CORPS DE POMPE ET LES MANCHONS NE CONTIENNENT AUCUN RESIDU DU LIQUIDE POMPE ;

Démonter le corps de pompe (1) après avoir dévissé les écrous de blocage (14);



- ABSOLUMENT INTERDIT DE DEMARRER LA POMPE JUSQU'A LA PHASE DE REMONTAGE ET BLOCAGE DU CORPS DE POMPE A ETE ACHEVÉ;
- Dévisser la vis de blocage couronne mobile (3) et par un extracteur enlever la couronne mobile
 (5)
- Déplacer de l'arbre de la couronne mobile (5) la partie roulante de l'étanchéité (7) et après avoir légèrement graisse l'arbre, placer de nouveau la nouvelle partie roulante ;
- Pour remplacer la partie fixe de l'étanchéité (8) il faut la déplacer de son siège sur le plateau central (10) et remonter la partie nouvelle ;
- Remonter le tout dans l'ordre inverse à l'ordre de démontage et vérifier que le joint O.R. (9) soit dans sa siège sur le plateau.



| REF | DESCRIPTION | MATERIAUX | REF | DESCRIPTION | MATERIAUX | |
|-----|-----------------------------|------------------------------|-----|-----------------------|-------------------|--|
| 1 | Corps de Pompe | INOX AISI 304/316 | 9 | Bague étanqueté corps | FPM | |
| 2 | Tuyau de sortie courbé | INOX AISI 304/316 | 10 | Disque étanqueté | Inox AISI 304/316 | |
| 3 | Vis du rotor | INOX | 11 | bague distance | lnox | |
| 4 | Bague vis rotor | FPM | 12 | Moteur électrique | | |
| 5 | Rotor | Inox Aisi 304/316 | | | | |
| 6 | bague de compesation | Acier | 14 | écrou blocage | Laiton | |
| 7 | étancheité partie tournante | Graphite, FPM ou PTFE, Inox | | | | |
| 8 | étancheité partie fixe | Cèramique, FPM ou PTFE, Inox | | | | |

| Référence | НР | RPM | $H=$ Hauteur d'élévation total en mt. $Q=$ Débit en lt/min $\pm 5\%$ | | | | | | | Sortie | |
|-----------|-----|------|--|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----------|-------------------|
| 815290 | 4 | | Н | 2 | 5 | 10 | 15 | 20 | 25 | | |
| 815293 | 7 | | Q | 400 | 360 | 300 | 260 | 200 | 100 | | |
| 815291 | 5 | 2000 | Н | 2 | 5 | 10 | 15 | 20 | 25 | Tuinbaaía | ø 2″ |
| 815294 | Э | 2800 | Q | 750 | 650 | 500 | 450 | 350 | 180 | Triphasée | FILET GAS MÂLE |
| 815292 | 7.5 | | Н | 2 | 5 | 10 | 15 | 20 | 25 | | |
| 815296 | 7,5 | | Q | 750 | 650 | 500 | 450 | 350 | 180 | | |



9 - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

La société RENSON – U2R déclare sous sa propre responsabilité que les produits 815290, 815291, 815292, 815293, 815294, 815295 sont conformes aux normes et directives CE. Cette déclaration n'est plus valable si les modifications structurales non autorisées par le constructeur sont apportées au produit. Les méthodes de contrôle internes garantissent la conformité des appareils aux normes CE déclarées.

L'objet de cette déclaration est conforme aux directives suivantes :

• 2006/42/CE (Directive Machines)

L'objet de cette déclaration est conforme aux normes suivantes :

- NF EN ISO 809:1998+A1:2009 (Sécurité pour les pompes et groupes motopompes)
- NF EN ISO 12100:2010 (Appréciation du risque et réduction du risque)

Fait à Raillencourt-Sainte-Olle, 03/07/2025



RENSON

ZA Actipole 2 - Avenue de la Solette 59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE

FRANCE

TEL: +33 (0)3 27 72 94 94 E.MAIL: <u>contact@u2r.fr</u> WEB: <u>www.renson.fr</u> ϵ

Léopold CHESNELDirecteur Général